

Covid-19 - Remboursement du péage pour les professionnels de santé

Face à l'ampleur et la durée de la crise sanitaire, le groupe Sanef contribue à l'effort collectif et rembourse le péage aux personnels soignants sur l'ensemble de ses autoroutes.

Le groupe Sanef participe à l'effort collectif national en remboursant le péage aux personnels soignants pour faciliter leurs déplacements quotidiens au service de la population.

Issy-Les-Moulineaux, le 13 avril 2020

Le péage remboursé pour les personnels soignants

De manière exceptionnelle et compte tenu de la crise sanitaire sans précédent dans le pays, le groupe Sanef rembourse le péage sur l'ensemble des autoroutes Sanef et Sapn pour soutenir les personnels soignants et faciliter leurs déplacements.

Pour bénéficier de la mesure de remboursement, les médecins, chirurgiens, infirmiers, brancardiers et tous les personnels soignants sont invités, après leurs passages au péage, à solliciter Sanef conseil, notre service clientèle, en privilégiant si possible [notre formulaire en ligne](#) et produire simplement les attestations de péage (reçus en voie de péage ou factures télépéage) et une carte professionnelle ou tout autre justificatif d'exercice d'une profession relevant du personnel soignant.

« Les professionnels de la santé mènent une course contre la montre. Ils mobilisent toutes leurs forces pour sauver des vies dans un contexte de tension et d'urgence absolues. Faute de moyens de transport alternatifs, l'autoroute devient le moyen privilégié et sûr pour ces Français en première ligne. Le remboursement du péage est naturellement la façon qu'a choisie Sanef pour soutenir les soignants dans cette crise majeure » souligne Arnaud Quémard, Directeur général du groupe Sanef.

Cette mesure s'applique à tous les trajets, en direction des lieux d'exercice et au retour au domicile des soignants.

Assurer la continuité du service public autoroutier

Les équipes du groupe Sanef sont mobilisées depuis plus de 5 semaines pour assurer la continuité du service public autoroutier, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, malgré l'épidémie du Covid-19.

Le groupe Sanef maintient ainsi les services essentiels à la sécurité de l'autoroute : poursuite des patrouilles 24h24, mobilisation des équipes de supervision du trafic et d'information sur les panneaux lumineux et Sanef 107.7, intervention des Hommes En Jaune dès la survenance d'un incident, engagement des équipes qui assurent l'entretien courant des infrastructures. Les équipes de Sanef et leurs partenaires commerciaux sont par ailleurs mobilisés pour accueillir les clients, à toute heure du jour et de la nuit, sur les aires de repos et de services dans le strict respect des recommandations des autorités.

Exprimer sa solidarité vis-à-vis des plus démunis

Le groupe Sanef se joint à l'élan national de solidarité en soutenant trois de ses associations partenaires sur ses territoires pour venir en aide aux plus isolés et démunis.

- Sanef soutient l'opération « Croix-Rouge chez vous », qui organise la livraison de produits de première nécessité aux personnes en situation d'isolement et de grande précarité.
- Sanef apporte son soutien aux fédérations du Secours populaire présentes sur ses territoires afin de les aider dans leur mission de distribution de repas.
- Sanef soutient les Restos du Cœur de l'Oise et de la Marne pour contribuer à l'achat de denrées alimentaires de première nécessité alors que les campagnes de collectes n'ont pu être menées.

Pour + d'infos



Sanef.com,
pour suivre notre actualité



Les équipes Sanef Conseil
via notre formulaire en ligne sur [sanef.com](https://www.sanef.com)
ou au 09 708 08 709



L'application **SANEF & VOUS**
pour bien voyager
et s'inscrire aux notifications
d'alerte trafic



Les réseaux sociaux
Twitter (@sanef_1077)
Facebook (@sanef1077)
Instagram (@sanef_et_vous)
LinkedIn (sanef groupe)
restons connectés !

Le groupe Sanef

Le groupe Sanef exploite 2 071 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Le groupe emploie environ 2 500 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,806 milliard d'euros en 2019. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

www.sanefgroupe.com

Direction Marketing et Expérience Client

Manuela Thomas
Responsable Communication éditoriale
03 26 83 51 55 / 06 10 17 31 61
manuela.thomas@sanef.com

sanefgroupe.com/Espace-presse

